

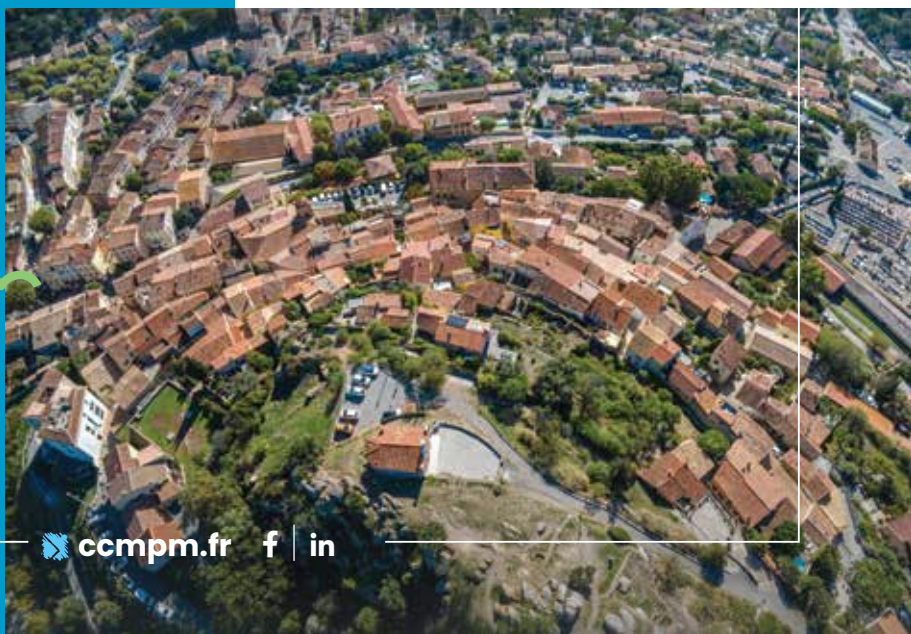


MÉDITERRANÉE
Porte des Maures



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Un territoire
de projets



SOMMAIRE

1	Méditerranée Porte des Maures	4
	6 communes unies pour un avenir commun	5
	Des compétences au service des habitants	7
2	Retour en images 2023	8
3	Développement économique	12
	Une dynamique enclenchée sur les zones d'activités économiques communautaires	13
	Développement et attractivité avec « petites villes de demain »	15
	Une collaboration étroite en faveur de l'artisanat local	15
4	Cadre de vie	16
	Aménager durablement notre territoire	17
	Améliorer l'habitat et le cadre de vie	18
	La convention Territoriale Globale : Un projet social, innovant et inclusif	21
	France services, au plus près des habitants	22
5	Promotion du tourisme	24
	Une mutualisation des ressources via l'office de tourisme intercommunal	25
	Qualité d'accueil : un axe stratégique reconnu	26
6	Transition énergétique et écologique	28
	Une gestion durable et une valorisation des déchets	29
	Transition énergétique et écologique : le plan-climat-air-énergie territorial	32
	Vers une agriculture en harmonie avec l'environnement	33
7	Risques naturels	34
	Organiser la défense des forêts contre les incendies	35
	Gérer les milieux aquatiques et prévenir les risques d'inondation	37
8	Finances	40
	Fonctionnement	41
	Investissement	42



FRANÇOIS DE CANSON

Président de
la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures
Vice-président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maire de La Londe-les-Maures

Développement et environnement au cœur de nos actions

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2023, le cap fixé pour la réalisation du Projet de Territoire a été tenu.

J'ai souhaité une Communauté de communes à taille humaine, dynamique et attractive. Force est de constater que ces trois objectifs ont été respectés grâce aux efforts de chacun. Le Projet de Territoire est devenu chaque jour plus concret et plus mesurable par les habitants de Méditerranée Porte des Maures. Nous poursuivons nos actions avec une vision claire de l'avenir, tout en tenant compte des évolutions rapides de notre société.

Le développement économique est un axe majeur de notre stratégie territoriale, avec notamment les projets phares des Bormettes à La Londe-les-Maures et de la ZAE Niel Surle à Bormes-les-Mimosas.

Nous avons accéléré le déploiement de la fibre optique et renforcé les services de proximité avec la montée en puissance de France services. L'habitat a également occupé une place centrale, avec la poursuite du Programme Local de l'Habitat, qui a permis notamment de mettre en place des solutions concrètes pour le logement des travailleurs saisonniers.

Le secteur du tourisme a été marqué par une résilience remarquable et une reprise soutenue en dépit des défis économiques et géopolitiques. L'Office de Tourisme Intercommunal a montré une grande capacité d'adaptation, renforçant la qualité de l'accueil, élément essentiel à la fidélisation de la clientèle des professionnels du tourisme.

Dans le domaine de la gestion des déchets, l'année 2023 constitue un tournant :

100% de nos ordures ménagères sont désormais valorisées énergétiquement grâce à notre adhésion au SITTOMAT. De nouveaux marchés ont été attribués, avec un effort particulier sur la collecte sélective et la sensibilisation au tri.

Enfin, notre action face aux risques naturels s'est poursuivie, avec des mesures renforcées d'entretien et de création de nouvelles pistes DFCI, ainsi que la surveillance accrue de nos massifs par les 16 Gardes Régionaux Forestiers, financés par la Région sur toute la période estivale. En matière de prévention des inondations, l'année 2023 marque la fin d'études majeures pour le territoire. 2024 sera l'année du démarrage des travaux planifiés dans le PAPI « Côtiers des Maures ».

Nous avançons dans un esprit de solidarité porté par Méditerranée Porte des Maures sur lequel les communes ont pu de nouveau compter. Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des élus communautaires pour leur engagement et leur confiance, ainsi que toute l'équipe de l'intercommunalité. C'est toujours avec fierté que je vous invite à découvrir notre travail dans ce rapport d'activité 2023.



Méditerranée Porte des Maures

6 communes unies pour un avenir commun

p.5

Des compétences au service des habitants

p.7

6 COMMUNES UNIES POUR UN AVENIR COMMUN





PIERREFEU-DU-VAR



CUERS



COLLOBRIÈRES



LE LAVANDOU



LA LONDE-LES-MAURES



BORMES-LES-MIMOSAS



« 21 élus communautaires issus des 6 communes membres, unis et solidaires, rassemblés pour répondre aux défis de notre territoire et construire un avenir durable. »

FRANÇOIS DE CANSON

Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
Vice-président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maire de La Londe-les-Maures



PATRICK MARTINELLI

Maire de Pierrefeu-du-Var
1^{er} Vice-président



FRANÇOIS ARIZZI

Maire de Bormes-les-Mimosas
2^{ème} Vice-président



BERNARD MOUTTET

Maire de Cuers
3^{ème} Vice-président



GIL BERNARDI

Maire du Lavandou
4^{ème} Vice-président



CHRISTINE AMRANE

Maire de Collobrières
5^{ème} Vice-présidente



Développement économique

Développer l'**économie** locale, favoriser la création d'**emplois** et la **formation** des jeunes.



Tourisme

Promouvoir un tourisme durable, centré sur nos atouts : **mer, terroir et nature.**



Défense contre les incendies

Entretien et surveillance des zones forestières (Massif des Maures) pour les protéger des risques d'incendies.



Gestion des déchets

Gérer et valoriser les déchets de façon **durable** : collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries, composteurs gratuits, sensibilisation...

Des compétences au service des habitants



Aménagement du territoire

Planifier les aménagements futurs de notre territoire et déployer la **fibres optique.**



Habitat

Faciliter l'accès au logement et soutenir la **rénovation énergétique.**



Prévention des inondations

Prévenir les risques d'inondations et entretenir les **cours d'eau.**



Transition énergétique

Réduire notre impact sur l'environnement et développer les **énergies renouvelables.**



Agriculture

Soutenir une agriculture et une **alimentation de qualité** à travers la promotion de l'agroécologie et des circuits courts.



Proximité et accompagnement

Proposer des **services de proximité pour tous** : démarches administratives, accompagnement des familles, seniors et personnes handicapées...



Retour en images sur 2023

28 au
29 janvier

Présentation des résultats de la **thermographie aérienne** au grand public lors de l'évènement Mimosalia.



6 février

Organisation par l'Office du Tourisme Intercommunal des « **Rencontres Pro'Tourisme** » à La Londe-les-Maures.

15 février

Atelier numérique senior organisé par France Services à la Londe-les-Maures.



1^{er} mars

Adhésion de Méditerranée Porte des Maures au **Sittomat** pour le transport et le traitement des déchets.

10 mars •

France Services Bormes-les-Mimosas accueille **la journée de l'Habitat** réunissant les acteurs du logement social et privé.



5 mai

Inauguration de la structure France Services à Bormes-les-Mimosas en présence du sous-préfet de Brignoles.

26 mai

Signature de la **convention cadre « Petites Villes de Demain »** en présence du Préfet du Département du Var, du Directeur de la Banque des Territoires et du Commandement de groupement de la Gendarmerie du Var.



26 juin

Déploiement de la
Garde Régionale Forestière sur
le territoire de l'intercommunalité.



29 septembre

Le Président de la Communauté de communes
reçoit la Commission territoriale de la Chambre
des Métiers et de l'Artisanat du Var en présence
de son Président, Roland Rolfo.

13 octobre

François de Canson, Président de
Méditerranée Porte des Maures,
reçoit la Commission Départementale
chargée des actions de prévention
des inondations présidée par le Préfet
du Var.



12 décembre

Pilotage de la deuxième Conférence
Intercommunale du Logement par François
de Canson, Président de l'intercommunalité, et
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture
du Var.





Développement économique

Une dynamique enclenchée sur les zones d'activités économiques communautaires

p.13

Développement et attractivité avec « petites villes de demain »

p.15

Une collaboration étroite en faveur de l'artisanat local

p.15

UNE DYNAMIQUE ENCLENCHÉE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

DIAGNOSTIC ET INVENTAIRE DES 8 ZONES D'ACTIVITÉS

En 2023, la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures a réalisé **un diagnostic général** de l'ensemble des zones d'intérêt communautaire (voiries, réseau d'éclairage public, réseau d'eau pluviale, ensemble des accessoires attenants aux voiries...). Ce diagnostic a permis de constater l'état des biens et de programmer leur entretien préventif et curatif.

Par ailleurs, un inventaire des Zones d'activités en partenariat avec l'AUDAT a été réalisé pour recenser les occupations et disponibilités foncières dans les ZAE.

SÉCURISATION ET OPTIMISATION DE L'ENTRÉE DES BOUSQUETS À CUERS



216 000 € TTC

1,5 mois

de travaux avril / mai
2023

L'entrée Est de la Zone d'activité des Bousquets à Cuers située au droit de la gare SNCF de Cuers/Pierrefeu a été réaménagée afin de la sécuriser et de la repenser en fonction de nouveaux usages. En effet, ce secteur génère d'importants flux via la présence d'un passage à niveau, de la gare, de parkings mais aussi d'un skate-park.

Le projet d'aménagement a permis :

- D'optimiser et de sécuriser la desserte de la gare SNCF en termes de qualité et de sécurité pour les usagers,
- De créer l'accès au parking du skate-park porté par la commune de Cuers (réalisé également dans la continuité calendaire de nos travaux),
- De créer une continuité piétonne entre les arrêts de bus et la gare, les parkings et le skate-park portés par la commune de Cuers et réalisés dans la continuité calendaire de nos travaux.

RÉAMÉNAGEMENT EN PRÉPARATION POUR LA ZONE D'ACTIVITÉS NIEL SURLE

En 2023, l'élaboration des études préalables et la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la zone d'activités ont été poursuivies. Les dossiers techniques nécessaires pour les déclarations auprès des services de l'État, en particulier concernant la gestion des eaux pluviales, ont également été préparés. De plus, les études d'avant-projet ont permis de définir avec précision le contenu et les modalités d'application du **projet de réaménagement des voiries et des circulations** au sein de la Zone d'activité.



PARTICIPATION DU PUBLIC AU PROJET DE RÉINDUSTRIALISATION DES BORMETTES

2023 a été marquée par la **poursuite de l'élaboration des études préalables à la réindustrialisation du site des Bormettes**. Une réunion publique de présentation du projet à la population a été organisée en avril 2023. Cette dernière a permis d'échanger avec un public élargi à propos de l'avancement du projet et de ses perspectives. Elle a été complétée par d'autres réunions menées dans le cadre de la concerta-

tion du Plan Local d'Urbanisme organisée par la commune de La Londe-les-Maures. **La participation du public à l'ensemble de ces moments d'échanges a permis au projet d'être optimisé.** La finalisation des études préalables et des ajustements du projet sont prévues, avec pour objectif un dépôt de dossier d'autorisation environnementale, au printemps 2024.

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ AVEC « PETITES VILLES DE DEMAIN »

En mai 2023, le maire de La Londe-les-Maures et Président de la Communauté de communes a accueilli les **principaux partenaires du programme « Petites Villes de Demain »** : Monsieur Evence Richard, Préfet du Département du Var, Monsieur David de Araujo, Directeur Territorial de la Banque des Territoires, et le Colonel Guillaume Dinh, Commandant de groupement de la Gendarmerie du Var. Ensemble, ils ont procédé à la signature d'une convention cadre, marquant un engagement commun pour la revitalisation de la commune.

Cette convention prévoit **19 actions pour un montant total de 20,6 millions d'euros**. Les initiatives visent à développer le territoire, améliorer le cadre de vie et rapprocher les services publics des habitants. En parallèle, un contrat avec l'État et la Gendarmerie Nationale a été signé pour renforcer la sécurité locale.

La commune s'engage à concilier économie et écologie, en équilibrant développement et attractivité. En collaboration avec « Méditerranée Porte des Maures », **elle dynamise son centre-ville et améliore la proximité des services pour la population**. Ainsi, avant même la signature de la convention, des structures France Services ont été installées par le Chef de projet « Petites villes de demain » pour répondre à ce besoin. Le développement économique de la commune sera également facilité, avec un focus particulier sur la **réindustrialisation du site des Bormettes**.

Les orientations définies par cette convention auront un impact concret sur le territoire de La Londe-les-Maures, avec pour objectif principal de créer une complémentarité entre le centre-ville et les quartiers littoraux. Parmi les actions prévues figurent :

- L'optimisation des stationnements périphériques,
- La réhabilitation du port et de ses commerces,
- Le soutien aux commerces de proximité.

Le suivi du programme d'actions sera assuré par un comité de pilotage, qui se réunira au moins une fois par an, voire plus selon l'avancement des projets.



UNE COLLABORATION ÉTROITE EN FAVEUR DE L'ARTISANAT LOCAL

Fin septembre 2023, le Président de Méditerranée Porte des Maures a accueilli **Roland Rolfo, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var**. L'occasion d'organiser une **commission territoriale** centrée sur le territoire de l'intercommunalité.

En 2023, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a organisé 21 commissions territoriales à travers la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunissant 270 membres (élus et associés). Ces commissions, alignées sur les bassins de vie et

d'emploi, sont les interlocutrices privilégiées des Communautés de communes sur les questions artisanales.

Le Président de Méditerranée Porte des Maures a souligné l'importance de cette collaboration pour **favoriser l'essor de l'emploi et le développement durable de l'artisanat local** : « La coopération entre la Chambre des Métiers et la Communauté de communes est primordiale pour favoriser l'essor de l'emploi et le développement durable de l'artisanat local et de proximité. »



Cadre de vie

Aménager durablement notre territoire
p.17

Améliorer l'habitat et le cadre de vie
p.18

La convention Territoriale Globale :
Un projet social, innovant et inclusif
p.21

France services, au plus près des habitants
p.22

AMÉNAGER DURABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

REPENSER L'ORGANISATION DU TERRITOIRE À TRAVERS LE SCOT

En 2023, plusieurs étapes clés ont été franchies dans le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) mené avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée :

- **Réunions sur le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) :** Des réunions techniques et des discussions avec les élus du territoire ont été menées pour intégrer le principe du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- **Travaux sur le développement commercial :** Le projet de révision du SCoT s'est poursuivi avec le lancement des travaux sur la thématique commerciale. Des ateliers spécifiques ont été organisés. Ces derniers ont pour objectif de favoriser un développement harmonieux des espaces dédiés au commerce et à la logistique.



DÉPLOIEMENT À TOUTE VITESSE POUR LA FIBRE OPTIQUE

Suite à la dissolution du Syndicat mixte ouvert SudThd, une nouvelle gouvernance du contrat de Délégation de Service Public (DSP) a été mise en place. Depuis le 12 janvier 2023, le pilotage est désormais réalisé par les intercommunalités du Var, le Département du Var et la Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur.

Le déploiement du réseau public de fibre optique a avancé tout au long de l'année. Au 31 décembre 2023, le nombre de prises déployées sur les communes de la Communauté de communes était d'environ 40 000 pour un objectif de 47584 prises au terme du Premier Etablissement de Réseau (PER) au 31 décembre 2024. Au total, sur l'année 2023 ce sont plus de 26 000 nouvelles prises qui ont été construites.

Par ailleurs, depuis 2023, **Méditerranée Porte des Maures recueille les remontées de terrains des administrés** qui rencontrent des difficultés pour leur raccordement au réseau de fibre optique FTTH. Les services réalisent les remontées auprès de Var Très Haut Débit et suivent la résolution des situations afin que chacun puisse bénéficier des avantages d'une connexion fibre optique.

La réalisation du Premier Etablissement de Réseau s'achèvera en décembre 2024. Cette phase de déploiement industrielle passera à un rythme moins soutenu à partir de 2025, avec la phase dite de densification qui concernera essentiellement les nouvelles constructions.

26 000

prises en 2023

AMÉLIORER L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE

PLH, UN CADRE STRUCTURANT POUR L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025 est un outil stratégique essentiel pour la **planification et la gestion de la politique locale de l'habitat sur une période de six ans**. Adopté en février 2019, ce premier PLH de la Communauté de communes a pour mission de définir les enjeux, les objectifs et les actions nécessaires pour répondre aux besoins en logements sur l'ensemble du territoire. Ce PLH assure la cohérence des programmations de logements et leur répartition équilibrée sur le territoire. Il sert également de cadre aux opérations d'aménagements liées à l'habitat.

Ce premier Programme Local de l'Habitat a déterminé 4 grandes orientations :

- Mettre en place une gouvernance et animation du PLH,
- Accompagner et coordonner la production à l'échelle intercommunale,
- Diversifier la production pour favoriser les parcours résidentiels,
- Préserver l'attractivité du parc existant.

POINT D'AVANCEMENT DES 17 ACTIONS PLH – 2019–2025

Actions réalisées

Orientation 1 : Gouverner et animer le PLH

- Adhésion à l'observatoire Départemental de l'Habitat,
- Réalisation de bilans annuels et triennaux,
- COPIL de suivi du PLH (en commission Habitat).

Orientation 2 : Accompagner et coordonner la production à l'échelle intercommunale

- Accompagnement pour mise en place d'outils PLU.

Orientation 3 : Diversifier la production et favoriser les parcours résidentiels

- PPGDID,
- CIL installée en juin 2023,
- Partenariat entre les différents acteurs du logement adapté et adaptable (ateliers CIA),
- Dispositif logements saisonniers (mis en place en 2023, renouvelé en 2024).

Orientation 4 : Préserver l'attractivité du parc existant

- Dispositif de soutien à l'amélioration de l'habitat, conventionnement pour réalisation de travaux, (PIG - attribution juin 2024),
- Recensement des logements nécessitant une réhabilitation (programmation annuelle).

Actions en cours

Orientation 1 : Gouverner et animer le PLH

- Mise en place de l'observatoire du foncier.

Orientation 2 : Accompagner et coordonner la production à l'échelle intercommunale

- Étude stratégie foncière et suivi.

Orientation 3 : Diversifier la production et favoriser les parcours résidentiels

- Intervention du dispositif HandiToit et ADAPEI,
- Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage (assistance SOLIHA),
- Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), en cours de révision,
- Recensement des besoins des jeunes en logements (CIA Public prioritaire),
- Soutenir techniquement les communes souhaitant mettre en place le dispositif permis de louer (Cuers - septembre 2024).

RÉFORME DE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Les réformes successives, notamment les lois ALUR (2014), Programmation pour la Ville et la Cohésion Sociale (2014), Égalité et Citoyenneté (2017), et ELAN (2018), ont profondément modifié la gouvernance du logement social en France. Ces lois ont positionné les intercommunalités en tant que chefs de file de la politique d'attribution des logements sociaux et de la gestion de la demande sur leur territoire.

MISE EN PLACE DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Pour concrétiser cette nouvelle responsabilité, la réforme a introduit la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), une instance de pilotage partenarial. La CIL, validée par arrêté préfectoral en janvier 2023, est co-présidée par Monsieur le Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures et Monsieur le Préfet. Elle réunit l'ensemble des acteurs du logement social du territoire, y compris les élus locaux, les bailleurs sociaux, les associations de locataires et les organismes d'insertion. Ce partenariat vise à assurer une gestion concertée et équitable des attributions de logements sociaux.

La politique intercommunale d'attribution des logements sociaux s'articule autour de plusieurs documents clés. Tout d'abord, le Document-Cadre des Orientations (DCO), voté en décembre 2023, fixe les grandes lignes directrices en matière d'attributions, d'équilibre territorial, et d'accueil des publics prioritaires. Deux documents, en cours de rédaction en 2023, viennent ensuite compléter cette politique : la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDID). Le premier précise les orientations de manière opérationnelle, tandis que le second établit les modalités d'une gestion partagée et transparente des demandes de logements sociaux.

Les 3 orientations du document cadre

- Mieux répondre aux besoins en logement des publics prioritaires et précaires.
- Fluidifier les parcours résidentiels et encourager les mutations.
- Renforcer la coopération entre les acteurs du logement social.

[Mise en œuvre de la réforme des attributions par Méditerranée Porte des Maures en 2023](#)

- Convention intercommunale d'attribution et fiches actions.
- Plan partenarial de la gestion de la demande et de l'information des demandeurs.
- **22 juin** : installation de la Conférence Intercommunale du Logement.
- **18 décembre** : Document cadre.
- **18 décembre** : Système de cotation (applicable en 2024).



LOGEMENT DES SAISONNIERS : UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le diagnostic réalisé sur le territoire de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures a mis en lumière un enjeu crucial pour l'activité touristique locale : le logement des travailleurs saisonniers. En effet, l'insuffisance d'hébergements disponibles pour ces travailleurs constitue un frein majeur au recrutement, notamment lorsque la main-d'œuvre locale ne suffit pas à répondre aux besoins des employeurs. Face à cette problématique, Méditerranée Porte

des Maures a lancé dès mars 2023 **une campagne de sensibilisation destinée aux propriétaires immobiliers**. Par le biais de courriers et de communications sur les réseaux sociaux, cette initiative visait à informer sur l'importance de mettre à disposition des logements pour les saisonniers, afin de pallier les difficultés de recrutement des employeurs du secteur touristique.



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR FACILITER L'HÉBERGEMENT DES SAISONNIERS DEPUIS 2021

Depuis plusieurs années, des actions ont été mises en place. Dès août 2021, une convention a été signée avec les services de l'État pour développer l'hébergement des travailleurs saisonniers sur le territoire. Cette initiative s'est traduite par plusieurs actions concrètes :

- En 2021, la mairie du Lavandou a mis à disposition des saisonniers la Résidence l'Oasis, offrant 32 couchages avec un taux de remplissage de 100%.
- En 2022, des logements ont été réservés au sein du camping Les Voiles à Pierrefeu.
- En 2023, la Communauté de communes a sollicité des propriétaires de T1, T2 et T3 pour les inciter à louer leurs biens aux saisonniers. Ce dispositif, qui a bien fonctionné, a permis aux propriétaires de bénéficier de revenus stables, avec moins de rotations et de risques de dégradations.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

La Communauté de communes joue un rôle d'interface entre les propriétaires identifiés via Décla'loc et les employeurs du territoire ayant besoin de logements saisonniers. Les conventions sont signées directement entre les employeurs et les propriétaires, garantissant une relation simple et sécurisée. **En 2023, 25 conventions ont été conclues** sur les communes de La Londe-les-Maures, Le Lavandou et Bormes-les-Mimosas. Ce dispositif, en assurant un logement aux saisonniers, contribue directement à soutenir l'activité touristique et économique du territoire, tout en offrant aux propriétaires une solution de location sécurisée et rentable.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : UN PROJET SOCIAL, INNOVANT ET INCLUSIF

La Convention Territoriale Globale (CTG) vise à construire un projet social attractif et innovant. Elle permet de renforcer l'efficacité et coordonner les outils et actions existants. Pour concrétiser cette démarche, l'intercommunalité a signé une convention partenariale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour une durée de cinq ans (2022-2027). Cette convention encadre les dépenses de diagnostic, d'ingénierie et de coopération sur le territoire.

Ce partenariat comporte trois objectifs :

- Disposer d'une connaissance affinée des acteurs et dispositifs existants,
- Assurer une coordination et coopération autour d'un projet de territoire,
- Partager une vision prospective des besoins des familles et des habitants.

4 AXES STRATÉGIQUES



**Agir sur l'accompagnement
à la parentalité**



**Agir sur le temps libre des enfants
et jeunes**



**Agir sur l'inclusion des publics
en situation de handicap**



**Agir sur les conditions d'accès
au droit, aux services et à l'inclusion
numérique**

EN 2023

06 juin

PREMIÈRE RÉUNION AVEC LES RÉFÉRENTS
CTG DU TERRITOIRE

05 août

ORGANISATION DE LA RUN COLOR
À BORMES-LES-MIMOSAS PAR LE CENTRE DE LOISIRS

6 & 12 décembre

FORMATIONS SUR « L'INCLUSION DES PUBLICS EN
SITUATION DE HANDICAP » PAR LE PARIH 83

02 août

TOURNOI INTERCOMMUNAL DE FUTSAL
À LA LONDE-LES-MAURES

19 octobre

PARTICIPATION AUX DÉFIS DE L'EMPLOI
À BORMES-LES-MIMOSAS

07
décembre

NUIT DE L'ORIENTATION À LA GARDE

FRANCE SERVICES, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Face à l'essor des démarches administratives dématérialisées et à la réduction des guichets d'accueil physiques, Méditerranée Porte des Maures a pris l'initiative de renforcer l'accès aux services publics en ouvrant trois structures France Services.

Ces espaces, situés dans les communes de La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, et Pierrefeu-du-Var, viennent s'ajouter aux 30 structures France Services déjà existantes dans le département du Var.



2 NOUVELLES STRUCTURES OUVERTES

Après celle de Bormes-les-Mimosas inaugurée en 2022, les structures France Services de La Londe-les-Maures et Pierrefeu-du-Var sont désormais ouvertes après des rénovations complètes au cœur des centres-villes des communes citées.

[Travaux et livraison de France Services La Londe-les-Maures](#)

- 🔧 Réhabilitation complète du bâtiment
- 📅 **Durée du chantier** : 9 mois



[Travaux et livraison de France Services Pierrefeu-du-Var](#)

- 🔧 Réhabilitation du rez-de-chaussée
du bâtiment et de la toiture
- 📅 **Durée du chantier** : 10 mois

FRANCE SERVICES EN 2023, SUR NOTRE TERRITOIRE :

QUALITÉ DE SERVICES ET SATISFACTION DES USAGERS :

- 82% des dossiers sont finalisés lors de la 1^{ère} visite, seuls 10% nécessitent un deuxième rendez-vous
- 8 % finalise en autonomie
- 80% des accompagnements durent moins de 20 minutes
- 36% des usagers sont reçus à la suite d'une visite spontanée
- 47% des usagers prennent rendez-vous avec les agents de la structure

6

agents

25

accompagnements par jour,
par structure



10 000

démarches



LE PROFIL DES USAGERS :

- 70% des administrés ont plus de 62 ans
- 25 % ont entre 45 et 62 ans
- **Le taux de satisfaction est de 99%**



Promotion du tourisme

Une mutualisation des ressources
via l'office de tourisme intercommunal
p.25

Qualité d'accueil : un axe stratégique reconnu
p.26

UNE MUTUALISATION DES RESSOURCES VIA L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Méditerranée Porte des Maures a en charge la compétence « promotion du tourisme intercommunal » depuis 2017. L'Office de Tourisme Intercommunal, regroupant les communes de La Londe-les-Maures, Collobrières, Cuers et Pierrefeu-du-Var, a permis une mutualisation des ressources dédiées à l'accueil et à la promotion touristique.

La Londe-les-Maures héberge l'accueil principal de l'office de tourisme, tandis qu'un bureau d'information touristique est disponible dans chacune des trois autres communes, fournissant des informations et conseils qualifiés aux résidents locaux ainsi qu'aux visiteurs.

BILAN POSITIF MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

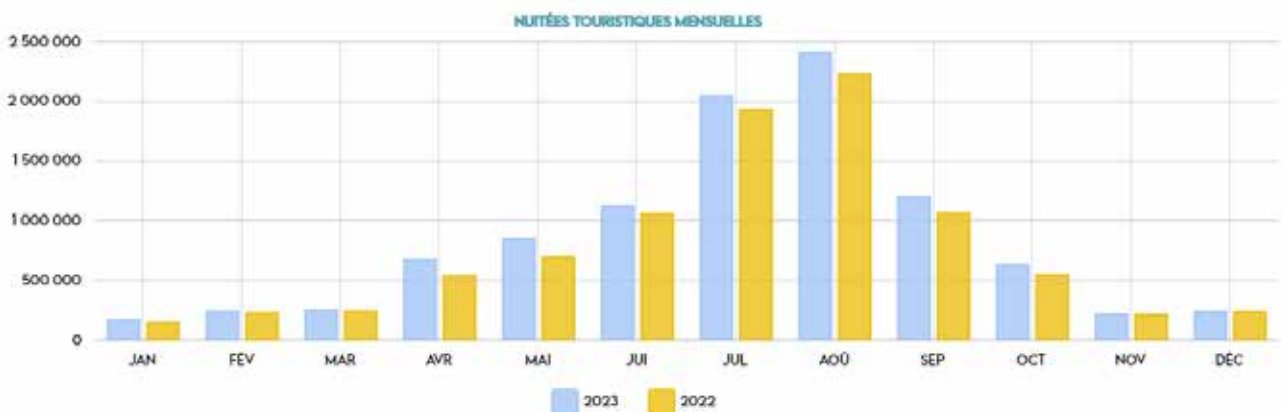
Après 2 années post-covid très positives pour le tourisme, l'activité économique en 2023 aura été impactée par un contexte socio-économique, climatique et géopolitique plus tendu. Cependant, malgré la baisse du pouvoir d'achat et la canicule du cœur d'été, le bilan de l'année 2023 est positif si on le compare à une année similaire, comme 2019 par exemple pris comme référence. **Le retour des étrangers de façon significative sur le territoire français a donné une impulsion supplémentaire** permettant de réguler la fréquentation de notre territoire.

Dans ce contexte, l'Office de Tourisme Intercommunal, opérant sur les territoires de La Londe-les-Maures, Collobrières, Cuers et Pierrefeu-du-Var a démontré une grande capacité d'adaptation. Il a maintenu son rôle d'acteur dynamique du territoire, assurant l'accueil des visiteurs et mettant en place des actions concertées avec Bormes-les-Mimosas et Le Lavandou.

Cette année 2023 se clôture donc sur une note particulièrement positive. Le bilan financier pour OTI est de nouveau excédentaire, marquant ainsi la santé retrouvée de l'activité touristique sur notre territoire.

10%

des nuitées touristiques
du Var



Source : Var Tourisme

QUALITÉ D'ACCUEIL : UN AXE STRATÉGIQUE RECONNU



DES LABELS RENOUVELÉS, GAGES DE QUALITÉ POUR LE TERRITOIRE

En 2023, l'OTI a obtenu le renouvellement de la marque **Qualité tourisme avec un taux de 93,61%**. Il gère la qualification de l'offre autour des classements (meublés de tourisme) et qualifications (Chambres d'hôtes Référence) des hébergements. Il a été très actif sur le classement des meublés avec 110 classements effectués sur l'intercommunalité.

L'accueil des personnes à mobilité réduite est aussi une priorité du territoire. Ainsi en 2023, ont été renouvelés sur la commune de La Londe-les-Maures :

- la marque Handiplage pour les 3 plages
- la marque « Tourisme et Handicap » pour la plage de l'Argentière
- la marque « Tourisme et Handicap » pour l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que 10 prestataires privés

Il anime également les démarches qualité propres aux filières touristiques : Vignobles et découvertes, Accueil Vélo...

Par ailleurs, le label « France Station Nautique » obtenu par Méditerranée Porte des Maures pour ses 3 stations (Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou et La Londe-les-Maures) témoigne de l'excellence dans la fourniture de sports et d'activités nautiques. Notre territoire est ainsi labellisé niveau 2.



ACCUEILLIR ET DIVERTIR LES VISITEURS

L'Office de Tourisme Intercommunal a pour rôle majeur d'accueillir les visiteurs et de valoriser le territoire. Afin d'atteindre ces buts, l'OTI met en œuvre une variété d'initiatives, parmi lesquelles figurent l'exploitation de plateformes numériques telles que des sites internet, la conception de brochures informatives, ainsi que la participation à des actions de promotion à la fois en France et en Europe. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec le Comité Régional de Tourisme de la Région Sud et Var Tourisme.

Toujours en quête d'innovation, l'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal de Méditerranée Porte des Maures met un point d'honneur à sensibiliser et informer les différents publics sur les richesses naturelles et le patrimoine du territoire. **Parmi les initiatives marquantes, l'équipe a développé plusieurs jeux de piste numériques sous la forme d'applications mobiles « Baludik ».** Ces parcours ludiques invitent les visiteurs à explorer le littoral avec des thèmes captivants comme « Les Pirates attaquent » ou encore à suivre un « Chemin de mémoire », offrant ainsi une manière interactive et immersive de découvrir la région.

DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DU TOURISME

De plus, l'Office de tourisme intercommunal joue également un rôle crucial dans l'animation du réseau des professionnels du tourisme local. Deux rendez-vous ponctuent l'année, le « workshop pro » en février et le « bilan pro intercommunal » en octobre.

En tant qu'animateur économique du territoire, l'Office de Tourisme propose également un éventail d'activités de loisirs et de visites guidées, regroupées dans la brochure « Amusez-vous ». Il contribue aussi à l'attractivité du territoire en développant chaque année une boutique de cadeaux et souvenirs exclusifs.

Par ailleurs, l'OTI s'implique activement dans l'accompagnement administratif des professionnels du tourisme et des propriétaires d'hébergements. Il les guide dans leurs démarches et les aide à structurer leur offre, en lien avec les pratiques touristiques qui valorisent les atouts majeurs du territoire, tels que la randonnée, le vélo, l'oénotourisme, les visites guidées, et la mise en valeur du patrimoine.



EXPLORER NOTRE TERRITOIRE VIA LA RANDONNÉE



400 km

de circuits de randonnée

Méditerranée Porte des Maures s'investit depuis longtemps dans la promotion de ses espaces naturels et de la randonnée, à travers son Plan Intercommunal des Activités de Pleine Nature (PIAPN).

Après une phase de validation des itinéraires potentiels, plus de 400 km de sentiers ont été sélectionnés, représentant 30 circuits différents. En 2022, 13 d'entre eux ont fait l'objet d'une première sécurisation foncière, avec l'envoi de conventions de passage aux propriétaires, car ces itinéraires traversent souvent des propriétés privées.

En 2023, ce travail s'est poursuivi pour 20 nouveaux circuits, avec l'ajout d'un balisage réalisé en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, permettant d'ouvrir les premiers itinéraires au public.

Une signalétique verticale est également prévue pour 2025. Pour cela, un marché d'équipement pour cette signalétique a été préparé en 2023. Ces panneaux fourniront des informations pratiques aux promeneurs : distance, niveau de difficulté, et consignes de sécurité.



Transition énergétique et écologique

Une gestion durable et une valorisation des déchets
p.29

Transition énergétique et écologique :
le plan-climat-air-energie territorial
p.32

Vers une agriculture en harmonie
avec l'environnement
p.32

UNE GESTION DURABLE ET UNE VALORISATION DES DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS : UNE COMPÉTENCE STRUCTURÉE EN DEUX VOILETS



La gestion des déchets est une des missions majeures de Méditerranée Porte des Maures en terme de protection de l'environnement. Les différentes étapes de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés constituent l'une des caractéristiques principales de la gestion durable du territoire.

La gestion des déchets se divise en deux axes principaux : la collecte des déchets ménagers et assimilés d'une part, et leur transport et traitement d'autre part. La compétence relative à la collecte concerne les ordures ménagères (et assimilées), le verre et les recyclables secs (emballages ménagers recyclables et journaux-magazines) ainsi que les déchets déposés en déchèteries.

FAITS MARQUANTS DE 2023

ADHÉSION AU SITTOMAT ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis, le 1^{er} mars 2023, **la Communauté de communes a choisi d'adhérer au Sittomat**, délégrant ainsi une partie de sa compétence afin de bénéficier d'un exutoire valorisant énergétiquement les déchets. Cette délégitation couvre le transport, le traitement des déchets, la gestion des sites de transit et de traitement, ainsi que la gestion des bas de quais de déchèterie.

Parallèlement, l'intercommunalité a décidé de conserver la gestion de la collecte, qui inclut la pré-collecte, la collecte des déchets, la gestion des infrastructures de déchèteries, ainsi que les activités de prévention, de communication et de sensibilisation auprès des habitants.

Cette adhésion a permis de valoriser énergétiquement 100% des ordures ménagères depuis le 1^{er} mars 2023, ces dernières étant jusqu'alors enfouies.

NOUVEAUX MARCHÉS DE COLLECTE ET DE GESTION DES DÉCHÈTERIES

Méditerranée Porte des Maures a attribué les nouveaux marchés pour la collecte des déchets et la gestion des hauts de quai des déchèteries de Manjastre, La Pabourette, Cuers et Collobrières.



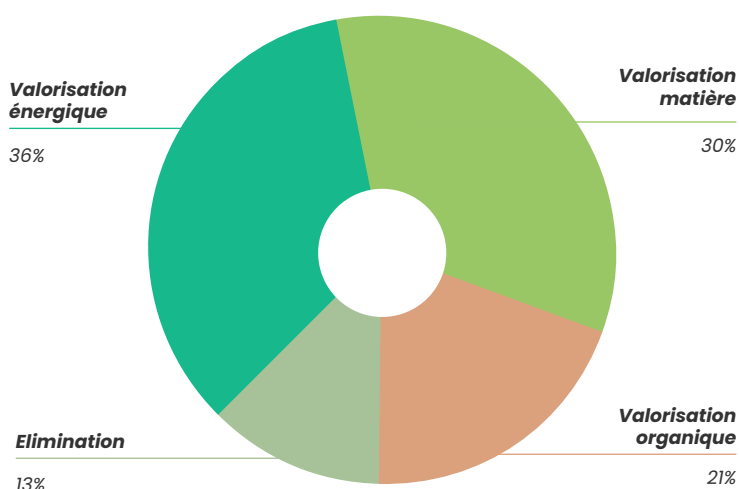
TONNAGES DE DÉCHETS PRIS EN CHARGE EN 2023

En 2023, le service de gestion des déchets de l'intercommunalité a pris en charge plus de 105 000 tonnes de déchets, tous flux confondus. **Cela équivaut à environ 2301 kg de déchets par habitant sur l'année.** Ces chiffres incluent également les déchets inertes, qui ont été traités sur le site de Manjastre.

2 301 kg
de déchets par habitant

Flux	Tonnage	Kg/an/hab
OMR	22 909	499
Multimatériaux	1 517	33
Verre	2 156	47
Cartons	448	10
Déchets verts	12 706	277
Encombrants	7 840	171
Bois	1 532	33
Total déchets non dangereux non inertes	49 108	1 071
Déchets inertes (déchets de chantier BTP/construction)	56 461	1 231
Total déchets non dangereux non inertes	105 569	2 301

RÉPARTITION TRAITEMENT-VALORISATION



→ Taux de valorisation des déchets non dangereux non inertes :

40%
en 2022

87%
en 2023

DISPOSITIF DE COLLECTE SÉLECTIVE MIS AU SERVICE DES HABITANTS

181 points de collecte sélective emballages et verre, représentant 433 colonnes à relever, sont implantés sur le territoire :

- Bormes-les-Mimosas - (122 colonnes - 52 points de collecte)
soit 1 point de collecte pour 160 habitants,
- Le Lavandou - (75 colonnes - 32 points de collecte)
soit 1 point de collecte pour 189 habitants,
- La Londe-les-Maures - (95 colonnes - 41 points de collecte)
soit 1 point de collecte pour 256 habitants,

→ Pierrefeu-du-Var - (54 colonnes - 22 points de collecte)

soit 1 point de collecte pour 280 habitants,

→ Cuers - (87 colonnes - 34 points de collecte)
soit 1 point de collecte pour 344 habitants.

En complément de ces colonnes, la commune de Collobrières et une partie de celle de Pierrefeu-du-Var sont équipées de bacs de tri pour les habitants. Les ordures ménagères sont quant à elles collectées en bacs de regroupement.

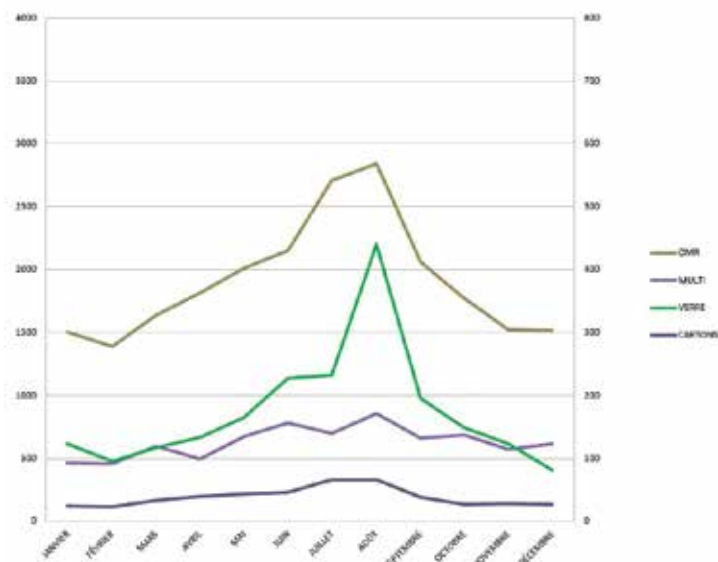


COMMUNICATION ET SENSIBILISATION : L'ACTION DES AMBASSADEURS DU TRI

Les ambassadeurs du tri ont multiplié les actions pour sensibiliser au tri des déchets. Grâce à de nombreux événements comme «Nature en Fête» à La Londe-les-Maures, la journée pédagogique de Pierrefeu-du-Var, et à leur présence sur les plages, les nuitées ou les marchés, environ 6400 personnes ont été sensibilisées en 2023, dont plus de 3500 durant la période estivale.

IMPACT DE LA SAISON TOURISTIQUE SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'activité touristique a un impact sur la production de déchets, avec des pics notables en juillet et août. Cette saisonnalité se reflète dans les volumes collectés, pour les ordures ménagères résiduelles (OMR), les multimatériaux, le verre, et les cartons.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : LE PLAN-CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions destiné à réduire l'impact du territoire sur le changement climatique. Il vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à réduire la consommation de ressources telles que l'énergie et l'eau, tout en adaptant les infrastructures et les modes de vie aux nouvelles conditions climatiques.

En 2023, le PCAET a été enrichi d'un Plan d'Action Qualité de l'Air, aligné sur le Plan de Protection de l'Atmosphère du Var, pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire.

ACTIONS CLÉS EN 2023

SENSIBILISATION À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, l'intercommunalité a intensifié ses actions de sensibilisation à la rénovation énergétique. Les permanences France Renov' ont été déployées sur tout le territoire, et les conseillers ont participé à plusieurs manifestations grand public, telles que Mimosalia à Bormes-les-Mimosas, Nature en Fête à La Londe-les-Maures, et les Fêtes de la Nature à Collobrières. Au total, 161 ménages ont bénéficié de conseils personnalisés sur la rénovation énergétique. Lors de ces événements, les conseillers ont également présenté les résultats de la thermographie aérienne, permettant aux particuliers d'évaluer la qualité de l'isolation de leur toiture.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le programme ACTEE, dont Méditerranée Porte des Maures a été lauréate en 2021, s'est clôturé en septembre 2023. **Ce programme a permis de réaliser 20 audits énergétiques et de programmer des travaux de rénovation sur les bâtiments communaux.** Fort de ce succès, un nouveau programme a été lancé à la fin de 2023, avec Méditerranée Porte des Maures et les communes du territoire de nouveau lauréates.

PLANTATION D'ARBRES ET COMPENSATION CARBONE

En novembre 2023, un partenariat entre l'Aéroport Toulon-Hyères, la Région Sud, l'interprofession FIBOIS, l'ONF, la commune du Lavandou et la Communauté de communes a permis **la replantation de 2 hectares de forêt incendiée en 2017.** Cette plantation est labellisée Bas Carbone et viendra compenser une partie des émissions de liées à l'activité de l'aéroport.

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE NR)

Afin de répondre aux exigences de la Loi d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables, Méditerranée Porte des Maures, en partenariat avec l'Audat, a accompagné les communes dans la définition des ZAE NR.

Ce travail a permis d'établir des règles communes pour le développement des énergies renouvelables, incluant :

- L'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de plus de 500 m²,
- Le déploiement de photovoltaïque et de solaire thermique sur les toitures de bâtiments de 500 m² et plus, ainsi que sur les habitations collectives en dehors des zones protégées,
- Le développement de projets spécifiques de photovoltaïque au sol,
- La création de réseaux de chaleur à base de biomasse pour les habitations collectives et les bâtiments publics,
- L'implantation d'unités de méthanisation sur les stations d'épuration et les sites de stockage de déchets inertes, comme celui de Roumagayrol.



VERS UNE AGRICULTURE EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES VITICULTEURS VERS DES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Depuis 2019, la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, accompagne les viticulteurs du territoire dans la mise en place de techniques agroenvironnementales. **En 2023, cet engagement s'est poursuivi avec deux groupes de viticulteurs bénéficiant d'un soutien pour réduire l'impact environnemental de leur production.** Des expérimentations sont menées sur des parcelles tests, et les résultats obtenus sont partagés lors de journées de communication ouvertes à tous les producteurs du territoire.



SENSIBILISATION ET REVITALISATION AGRICOLE POUR LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), labellisé de niveau 1 en mars 2021, a vu la mise en oeuvre de sa stratégie se poursuivre. Cette dernière vise à **"améliorer la qualité de l'alimentation des citoyens, en commençant par les établissements scolaires, et à augmenter l'autonomie alimentaire du territoire tout en valorisant et protégeant le cadre de vie"**. Plusieurs actions sont en cours :

- Animation du réseau des cantines : Organisation de trois rencontres en 2023, dont une dédiée à la réalisation de recettes végétariennes.
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la SAFER : Identification des friches agricoles pour les revitaliser et mener des animations foncières.
- Sensibilisation du public : Actions ciblées auprès des scolaires et des particuliers sur les différentes thématiques du PAT.
- Partenariat avec le CERPAM : Mise en oeuvre du Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal.
- Demande de labellisation de niveau 2 : Dossier soumis pour prolonger le PAT sur cinq ans.



Risques naturels

Organiser la défense des forêts contre les incendies

p.35

Gérer les milieux aquatiques et prévenir les risques d'inondation

p.37

ORGANISER LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF), approuvé le 5 février 2020, vise à coordonner les efforts de lutte contre les feux de forêt en collaboration avec le SDIS, le Département, la Région, l'ONF et l'État. Le territoire est traversé par environ 200 km de pistes, réparties en Zones d'Appui Principale (86 km), Zones d'Appui Élémentaire (56 km) et pistes de liaison (66 km). L'entretien de ces pistes exige un débroussaillage de 1 200 hectares sur quatre ans, soit environ 300 hectares par an.

Chaque année, un programme de travaux d'entretien ou de création de ces ouvrages est réalisé. Ces travaux comprennent du débroussaillage, de l'entretien des bandes de roulement et de l'entretien de citernes. Ils sont financés à 80% par l'Europe, la Région et le Département dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

En 2023, des travaux ont été réalisés pour un coût total de 555 950 € TTC.

DÉBROUSSAILLEMENT INTENSIF

195 hectares ont été débroussaillés sur plusieurs pistes.

Les zones concernées incluent :

- Collobrières : Les Puades et Vaudrèches
- Bormes-les-Mimosas : Cardenon, Les Conques, Léoube, Le Pellegrin
- Cuers : Les Andués et le début des barres de Cuers
- La Londe-les-Maures : L'Anguille, La Baisse des Comtes
- Le Lavandou : Route des crêtes, chemin du Curet et Barban
- Pierrefeu-du-Var : La Saute



MISE AUX NORMES ET CRÉATION DE PISTES

Des travaux de **mise aux normes des plateformes de roulement et de création de nouvelles pistes** ont été réalisées.

Les interventions spécifiques comprennent :

- Collobrières : Mise aux normes de la plateforme de la piste de Tailludes
- Bormes-les-Mimosas : Mise aux normes de la plateforme de la piste de Vincennes, avec création d'une aire de retournement et de croisement, modification de l'accès à la piste de Brégançon, et création d'un radier sur la piste du Pellegrin
- Pierrefeu-du-Var : Entretien des fossés de la piste de Chamadou



PATROUILLE DE LA GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

Depuis 2018, la Région Sud porte le plan Guerre du Feu articulé autour de **3 grands principes : Prévenir, Combattre, Reconstruire**. Elle soutient le dispositif Garde Régionale Forestière afin de renforcer la surveillance des massifs et de sensibiliser le public à la prévention des feux de forêt. Sur notre territoire Méditerranée Porte des Maures, **16 gardes régionaux forestiers sont mis à disposition de nos 6 communes**. Tous ont bénéficié d'une formation de 5 jours sur les risques de feux de forêt afin de savoir prévenir, sensibiliser, informer, surveiller, alerter. Avec le matériel mis à leur disposition (15 VTT à assistance électrique et un véhicule 4x4 pour la commune de Collobrières), ils ont pu parcourir le massif et sensibiliser le public en juillet et en août.



GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATION

BILAN DES ACTIONS DU PAPI « CÔTIERS DES MAURES » EN 2023

La Société du Canal de Provence (SCP) pilote le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Côtiers des Maures pour le compte de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, dans le cadre d'une convention de mandat. Ce programme, qui regroupe 40 actions pour un budget total de 25 millions d'euros, a vu plusieurs avancées significatives en 2023.



DÉPLOYER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Plusieurs supports de communication ont été mis en œuvre pour sensibiliser la population au risque inondation. Il a notamment été produit en 2023 : **les plaquettes de communication grand public sur le PAPI global et les actions de travaux du Maravenne et du Batailler** (historique, description des aménagements et futurs échéances).

RENFORCER LA VEILLE HYDROMÉTÉOROLOGIQUE

Cette initiative a deux objectifs principaux : actualiser les seuils d'alerte pour les différentes interventions municipales lors de l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et définir les modalités d'intégration des divers outils de suivi hydrométéorologique disponibles pour anticiper les situations à risque.

Les premières étapes réalisées incluent l'analyse des événements historiques, permettant d'établir des scénarios de pluies et leurs impacts sur le territoire. Le travail sur les bassins versants du Pansard, Maravenne, et Batailler est en cours.

TESTER LES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE PAR DES EXERCICES DE GESTION DE CRISE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DU PAPI

Un exercice de gestion de crise a été mené simultanément sur les trois communes concernées en 2023. **Cet exercice, basé sur les événements de janvier 2014 dans le Var, a permis de tester les réponses opérationnelles des communes**, la mobilisation des cellules de crise, et l'utilisation des outils de surveillance et d'alerte. Les résultats ont été analysés par le CEREMA, qui a fourni des recommandations pour améliorer encore la gestion des risques.

AVANCÉES DES ACTIONS SUR LE MARAVENNE ET LE BATAILLER EN 2023

Maravenne

La mission de maîtrise d'œuvre pour le programme Maravenne-Pansard s'est accentuée tout au long de l'année 2023. Une première version de l'avant-projet, accompagnée de son chiffrage, a été présentée par le maître d'œuvre. Un ensemble de 23 aménagements a été proposé.

En parallèle, **des prestataires ont été recrutés pour mener à bien les études complémentaires, incluant la topographie et la géotechnique.** Des discussions ont également eu lieu avec les services de l'État pour présenter les modifications apportées au programme initialement autorisé et pour préparer les étapes futures du projet. Les premiers travaux seront réalisés dès 2024.

Batailler

Suite à la finalisation et la validation de l'avant-projet sur l'ensemble du programme du Batailler, **le porter à connaissance a été déposé en août 2023.** D'autres actions clés ont été menées courant 2023 :

- la finalisation de l'étude de projet et du dossier de consultation des entreprises pour une partie des aménagements sur la commune de Bormes les Mimosas,
- la réalisation de l'ensemble des études complémentaires nécessaires : topographie et investigations géotechniques réalisés,
- le recrutement du CSPS et du contrôle extérieur environnemental demandé par l'arrêté préfectoral autorisant les travaux,
- le conventionnement avec les riverains concernés pour les lers travaux,
- le conventionnement avec le département pour la création d'un nouvel accès sur la route de Cabasson.



RÉDUIRE L'EFFET DU RUISSELLEMENT EN ZONE URBAINE

Cette action concerne les communes du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas. Les phases 1 et 2, qui comprennent **l'état des lieux et les investigations du réseau pluvial ainsi que le diagnostic hydraulique** (analyse quantitative et qualitative), ont été finalisées. Les prochaines étapes, qui incluent l'élaboration de scénarios et l'étude comparative ainsi que la création d'un schéma directeur, seront achevées en 2024.

Limiter les ruissellements et l'érosion via la promotion de pratiques agricoles adaptées

Cette action, menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var, vise à accompagner les viticulteurs du territoire dans la mise en place de pratiques durables pour diminuer le ruissellement et l'érosion des sols, notamment près des cours d'eau. En 2023, les actions incluaient le suivi du chantier entamé en 2022 sur le Domaine Saint André de Figuière, l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation pour les producteurs sur les infrastructures agroécologiques, ainsi que le suivi des essais d'enherbement et de plantation de haies.

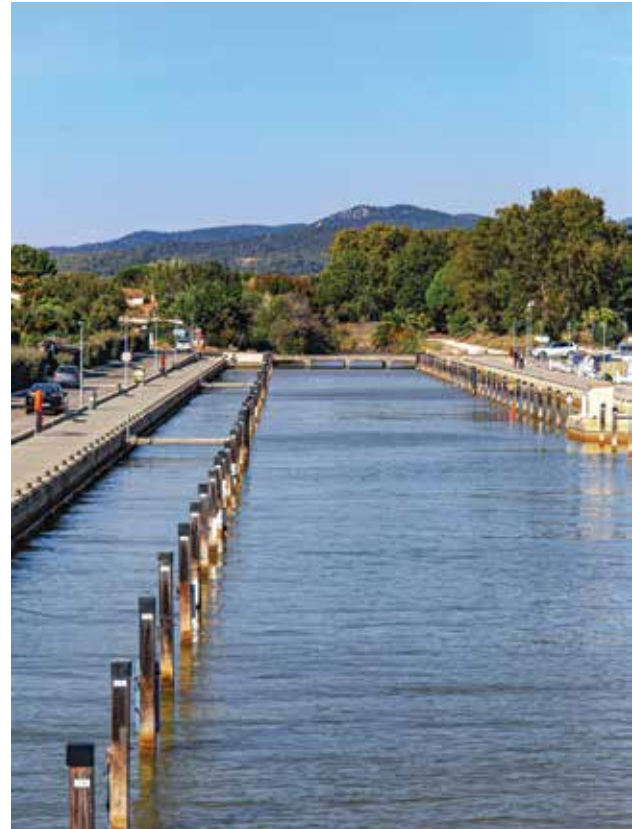


ELABORER UN PLAN DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE DES COURS D'EAU

Un projet de restauration de la ripisylve a été lancé sur un site « pilote » afin de tester les solutions de génie écologique. Le site du Maravenne à La Londe-les-Maures a été retenu. Ce projet vise à :

- limiter les causes d'embâcle et d'érosion des berges,
- contribuer à la limitation des ruissellements en favorisant l'infiltration au niveau rivulaire,
- créer une zone de transition entre les secteurs agricoles et les cours d'eau,
- recréer une trame verte favorisant les continuités écologiques associées (corridor) aux cours d'eau.

L'année 2023 a permis de finaliser les études, de monter et d'instruire le dossier de la loi sur l'eau pour le site pilote. **Les travaux ont commencé en 2023 et se poursuivront début 2024.** Un contrôleur externe a été recruté pour garantir le respect des préconisations environnementales.



LE BASSIN VERSANT DU GAPEAU

Méditerranée Porte des Maures est membre du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) pour mettre en œuvre sa compétence au service des communes de Cuers, Pierre-feu-du-Var et Collobrières.

En 2023, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) a mené des actions cruciales pour la gestion de l'eau et la prévention des inondations. **Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) a permis de renforcer la gestion des prélèvements d'eau**, avec des ateliers organisés pour anticiper la sécheresse et sensibiliser les gestionnaires de canaux. Parallèlement, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a vu 36 de ses 51 actions engagées ou achevées, incluant des travaux pour protéger les infrastructures et restaurer les cours d'eau.

Le Syndicat Mixte a également entretenu 115,6 km de rivières, abattant des arbres et enlevant des embâcles pour prévenir les crues. Des campagnes de sensibilisation ont été menées pour éduquer les scolaires, tandis que la brigade nature a été mobilisée pour le nettoyage des cours d'eau. Enfin, des études stratégiques sur les ressources souterraines et la sécurité des digues ont été lancées pour renforcer la résilience du bassin.



**LES TRAVAUX DE RESTAURATION
DES BERGES DU MARAVENNE
EN VIDÉO**



Finances

Fonctionnement
p.40

Investissement
p.41

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général

8 687 704 €



Frais de personnels

2 215 099 €



Atténuation de produits

18 532 035 €



Autres charges de gestion courantes dont subventions

10 295 415 €



Charges financières

67 783 €



Opérations d'ordre de transfert entre section

116 184 €



Charges exceptionnelles

4 918 €

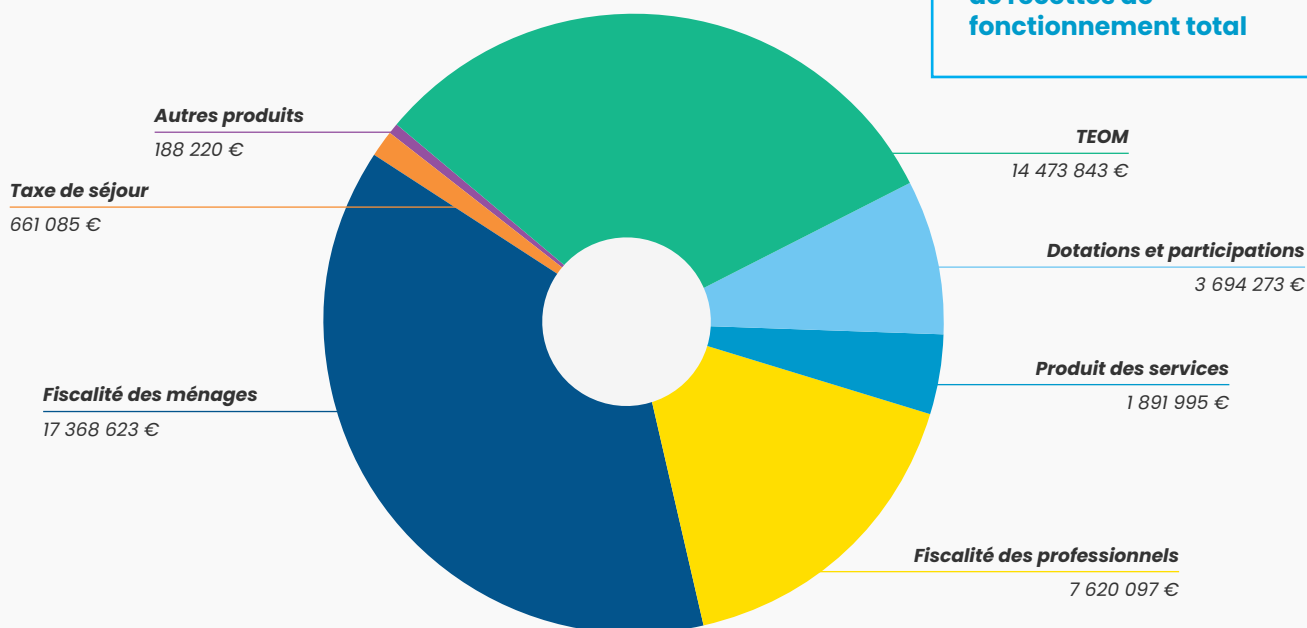
39 919 138 €

de dépenses de
fonctionnement total

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

45 838 136 €

de recettes de
fonctionnement total



Fiscalité des professionnels: CFE, CVAE, IFR, TASCOM

Fiscalité des ménages: TH-TVAG, TFB, TFNB, TEOM: (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Immobilisations incorporelles

171 722 €



Fonds de concours versés

491 887 €



Immobilisations corporelles

1 734 226 €



Emprunts et dettes assimilés

291 935 €



Subvention d'équipement

500 000 €



Autres dépenses (participation)

76 559 €

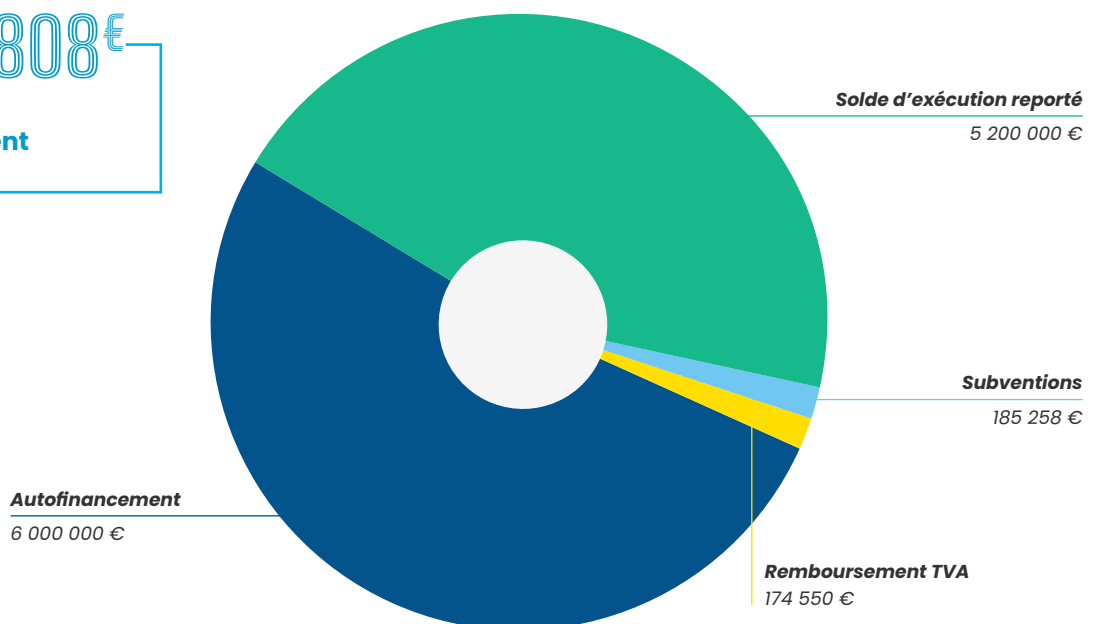
3 266 329€

de dépenses
d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

11 559 808€

de recettes
d'investissement



TAXES ET PRODUITS FISCAUX PERÇUS

Noms des taxes	Recettes
Recettes non fiscales	1 891 995 €
Fiscalité locale	39 462 563 €
Dotations de l'État	2 283 762 €
TOTAL	43 638 320 €

RATIOS PAR HABITANT

Plusieurs points sont à noter ;

- L'encours de la dette diminue de 11% entre 2022 et 2023. La capacité de désendettement de la CC est inférieure à 1 an.
- Les charges de personnel restent maîtrisées entre 2022 et 2023. Elles demeurent inférieures à la strate des EPCI à FPU de même taille de population.
- La DGF communautaire progresse suite à plusieurs années de baisse.

Ratios	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	783,45 €	834 €	825,49 €	850,37 €
Produit des impositions directes/habitant	754,77 €	744,19 €	772,91 €	860,77€
Recettes réelles de fonctionnement/habitant	852,82 €	858,71 €	974,67 €	983,78€
Dépenses d'équipement brut/habitant	26,97 €	47,76 €	17,18 €	61,73 €
Encours de dette/habitant	141,11 €	129,22 €	113,08 €	100,65 €
DGF/habitant (pop. DGF)	32,43 €	32,45 €	32,74 €	33,37 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	3,49 %	4,76%	5,46%	5,55 %



MÉDITERRANÉE

Porte des Maures

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Méditerranée Porte des Maures

1, rue du lotissement Les Migraniers
83250 La Londe-les-Maures

04 94 00 05 86

contact@ccmpm.fr

 ccmpm.fr |  | 